

Le 4 mai 2015.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 mai 2015, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 7 et du 20 avril 2015, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

| | | | | |
|-------------------|----------|--------------|-------------|--------|
| Nous avons reçu : | taxes | 10 263,53 \$ | remb. fact. | 360,61 |
| | Mutation | 544,30 | photocopies | 6,00 |
| | Internet | 596,05 | | |

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

| | | |
|--|---------------------------------------|--------------|
| MRC Arthabaska | 3 ^e versement | 11 313,00 \$ |
| Brico Béton Vibré | loc. mach. | 1 862,59 |
| Le Pro du CB | déprogrammation radios pompiers | 287,44 |
| Buropro Citation | papeterie (repayé) | 162,47 |
| Laboratoires d'analyses SM | | 98,88 |
| Télébec | usine | 179,60 |
| France Mc Sween | frais déplacement déc. à avril | 359,69 |
| Coop. Ham-Nord | bois réparation modules jeux | 49,00 |
| Excavation Marquis Tardif | transport gravier | 1 187,35 |
| RC Novation | radios internet supplémentaires | 241,45 |
| | facturation et surveillance avril | 465,65 |
| Régie inter sanitaire des Hameaux | | 1 968,33 |
| Christiane Leblanc | | 2 212,95 |
| Receveur Général Canada | | 1 060,71 |
| Gilles Leblanc | c.c. avril | 100,00 |
| Mario St-Cyr | all. dép. | 300,00 |
| | loc. mach. avril | 500,00 |
| | facture huile | 237,12 |
| Rogers | | 64,42 |
| Sogetel | c.c. | 69,83 |
| | bureau | 132,92 |
| | internet | 557,63 |
| Pièces d'autos Bois-Francis | | 86,18 |
| Garage René Poisson | lames gratte à chemin | 404,94 |
| Coop. Ham-Nord | batteries appareil aqueduc | 36,26 |
| Remb. loisirs Victo inscription enfant | | 325,00 |
| Misty-Lee Patry | contrat pelouse 1 ^{er} vers. | 780,00 |

| | | |
|---|-----------------------------|---------------------|
| Hydro Québec | éclairage public | 205,46 |
| Ministre des Finances | permis d'alcool pour servir | 43,50 |
| Postes Canada | 100 timbres | 97,73 |
| Petite caisse | batteries air climatisé | 3,80 |
| | photos | 4,05 |
| | plastique nappe | 26,40 |
| | courrier enregistré | 12,10 |
| Postes Canada | circulaires | 60,77 |
| Projet culturel | goûter | 53,25 |
| Gesterra | récupération avril | 209,25 |
| Buropro Citation | encre calculatrice | 18,36 |
| Projet culturel | journée 30 mai | 351,32 |
| Hydro Québec | usine | 783,13 |
| Caisse Desjardins, paiement final complet emprunt autopompe | | 15 666,59 |
| | Total | <u>42 579,12 \$</u> |

Salaires des employés : 5 985,20 \$

Dans la salle, nous avons des questions sur la réparation du bord de la rue en face du bar (ponceau descendu à cause de la gelée, mettre un peu de gravier), l'entretien du chemin privé Côté (assemblée publique à venir), le développement du sentier de VTT 4 saisons (municipalité toujours concernée, à suivre avec les responsables de sentier et le ministère des Transports), plainte sur un terrain privé en mauvais état (à la charge du

propriétaire) et la déprogrammation et l'arrêt de fréquence des équipements incendie (radios), à la demande d'Industrie Canada.

On félicite les membres du CA de la Coop qui sont présents pour leur travail et la levée de fonds.

Nous avons reçu 2 soumissions pour l'entretien des terrains municipaux (pelouse) : Pierre Gauthier au montant de 4 500 \$, Misty-Lee Patry au montant de 3 900 \$

01-05-15 CONTRAT ENTRETIEN TERRAINS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat à Madame Patry au coût forfaitaire proposé pour l'été 2015. Lui verser une avance de 780 \$ dès maintenant.

02-05-15 PROTOCOLE D'ENTENTE CONSTRUCTION GARAGE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Mme France Mc Sween, maire, pour signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour la construction d'un garage-caserne et abri à sable, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Nous avons la présence des membres du conseil d'administration de la Coop de Solidarité, au sujet de la sculpture du «Saut de la truite» de M. Indra Singh : on nous fait part qu'on veut qu'elle soit terminée dans le respect de ce qui avait été présenté au début du projet. Le conseil municipal écrira une lettre à cet effet, avec la date du 31 mai 2015 pour avoir un résultat satisfaisant.

03-05-15 ENGAGEMENT POUR LA SURVEILLANCE DURANT LA CONSTRUCTION DU GARAGE-CASERNE ET ABRI À SABLE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de surveillance durant la construction du garage-caserne et abri à sable à Bourassa, Maillé architectes de St-Christophe d'Arthabaska, au prix de 7 000 \$ plus les taxes, tel que décrit dans l'offre du 8 octobre 2014 signée par M. André Bourassa, architecte.

04-05-15 ENGAGEMENT POUR LA SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX CIVILS DU GARAGE-CASERNE ET ABRI A SABLE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de surveillance pour les travaux civils du garage-caserne et abri à sable à Tetra Tech de Sherbrooke (anciennement BPR), au prix de 5 600 \$ plus les taxes, tel que décrit dans l'offre du 9 octobre 2014 signée par Mme Johanne Brodeur ing, directrice de projet.

05-05-15 ENGAGEMENT POUR LA SURVEILLANCE POUR L'INGÉNIERIE DE STRUCTURE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ DU GARAGE-CASERNE ET ABRI À SABLE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de surveillance de structure, mécanique et électricité du garage-caserne et abri à sable à Les Services EXP inc. de Drummondville au prix de 7 250 \$ plus les taxes, tel que décrit dans l'offre du 20 octobre 2014 signée par M. Yves Turcotte ing. chargé de projet. La surveillance devrait être faite avec M. François Gingras ing. de Victoriaville.

06-05-15 DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON 30 MAI 2015

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Christiane Leblanc à demander un permis de boisson pour servir, lors de l'activité de médiation culturelle du 30 mai prochain, au centre communautaire.

07-05-15 AVANCE DE FONDS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une avance de fonds au montant de 500 \$, pour l'activité de médiation culturelle du 30 mai prochain, les dépenses étant remboursées par la MRC d'Arthabaska à la fin du projet.

Accès au logiciel Métrio-Arthabaska, pour suivre le rendement des matières résiduelles, à suivre.

Demande d'entretien et d'aménagement des cours d'eau à la MRC d'Arthabaska, délai plus court (2 ans).

On ne prête pas la laveuse à pression appartenant à la municipalité.

08-05-15 JARDINS COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil est d'accord pour l'implantation d'un jardin communautaire en arrière du centre communautaire, près du gazebo, environ 12 pieds x 18 pieds, avec l'accès au système d'arrosage qui se rend à la grotte.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'ajouter des dispositions encadrant le prélèvement de l'eau, étant donné l'entrée en vigueur du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP).

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin :

- de mettre à jour le chapitre 10 concernant une demande pour le prélèvement des eaux et/ou l'aménagement d'un système de géothermie.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de tarification afin :

- de mettre à jour le nom du certificat d'autorisation étant donné l'entrée en vigueur du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Rendez-vous des régions, consultation MRC auprès des acteurs municipaux : Mme Mc Sween remplira le sondage.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport financier de janvier à avril préparé par la secrétaire.

On fera le ménage du bassin d'eau potable et du réseau quand le temps le permettra.

Bac de récupération de vêtements : on le fera installer au bout du garage du centre communautaire, il devrait arriver le 12 mai prochain.

09-05-15 PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir à M. David Lafontaine, technicien chez Techni-Consultant de Trois-Rivières, une liste de travaux à prioriser dans la programmation de travaux sur la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018 soit :

- Rang 1 centre, travaux d'asphaltage sur 2.1 km ;
- Rang 2 sud, les abords du pont en asphalte, sur une longueur de 50 pieds d'un côté et 120 pieds de l'autre (du côté en descendant la côte) ;
- Rang 1 sud, les abords du pont en asphalte, 50 pieds de chaque côté ;
- Rang 1 nord, les abords du pont en asphalte, 50 pieds de chaque côté ;
- Rang St-Philippe, les abords du pont en asphalte, 25 pieds de chaque côté.

10-05-15 SIGNATURE TRANSFERT SAAQ

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, pour signer le transfert du camion autopompe à la Régie des 3 Monts, auprès de la Société d'assurance automobile du Québec.

11-05-15 PAIEMENT FINAL DU CAMION AUTOPOMPE

Attendu l'intégration de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts en 2014 ;

Attendu le transfert de nos différents équipements à la régie, incluant le camion autopompe ;

Attendu que le camion autopompe a été acheté par contrat de vente à tempérament suivant la résolution 10-12-10 du 13 décembre 2010 ;

Attendu que ledit contrat se termine en décembre 2015 ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer dès maintenant et au complet la balance du paiement, soit le montant de 15 666,59 \$ à la caisse Desjardins de Victoriaville.

Suite à la déprogrammation de nos équipements de communication par le Pro du CB, il

est souhaitable que ces équipements superflus soient transférés à la Régie des 3 Monts, comme les autres biens déjà intégrés à la régie.

12-05-15 RETRAIT DE GESTERRA

Attendu que les règles de fonctionnement à l'intérieur de Gesterra se sont clarifiées en mars 2015 ;

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ne peut faire concorder son projet de compostage domestique avec ces nouvelles conditions ;

Attendu que le Conseil d'administration de Gesterra a statué que la municipalité devait choisir entre 2 options ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham privilégie l'option de se retirer de l'actionnariat public de la Société de Développement Durable d'Arthabaska, mieux connue sous le nom de Gesterra, et demande à la MRC d'Arthabaska de débiter les démarches nécessaires à cet effet.

Prêt de tables de pique-nique au Festival de Warwick : informer les organisateurs qu'ils seront responsables d'avertir d'avance de leur venue afin d'être en mesure de sortir les tables du garage au départ et de les remiser au retour en présence de quelqu'un de la municipalité pour voir si elles reviennent en bon état.

On fera faire un peu de peinture au terrain de jeux par des jeunes cet été. Mme Johanne Allard s'en occupe. Pour la tôle sur le gazébo, on verra en juin.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h35).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

